

# Protection juridique des œuvres de design et droits d'auteur

Comprendre tous les principes pour protéger ses œuvres de design et protéger juridiquement ses droits d'auteur

2 jours / 15h

Tarif OPCO  
Tarif de référence

525 € HT  
880 € HT (possibilité en intra-entreprise)

Demandez la prise en charge de votre formation par votre OPérateur de COmpétences (OPCO)

## OBJECTIFS

- Connaître les grands principes de droit en propriété intellectuelle
- Identifier et utiliser les outils de protection de la propriété intellectuelle et de propriété industrielle
- Différencier redevance et forfait
- Concevoir et mettre en place des indicateurs de VA du design
- Appliquer et percevoir des droits d'auteur
- Argumenter sur la valeur substantielle et financière du design

## PUBLIC CONCERNÉ

Designers salariés, indépendants ou entrepreneurs.

## PRÉ-REQUIS

Être designer. Ne pas être designer auto-entrepreneur

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Évaluation en amont de la formation ; présentiel pour la durée de la formation ; validation des acquis après la formation.

Nombreux exercices pratiques. Possibilité de travailler sur les cas pratiques des apprenants.

## PROFIL DES FORMATEURS

Christophe Lemaire est designer indépendant ayant plus de 4 ans d'expérience en enseignement. Il est administrateur de l'Alliance France Design depuis 2013, en charge de la formation continue. Coralline Manier, avocat partenaire de l'AFD, spécialiste en propriété intellectuelle apporte son expérience et son expertise à cette formation

## PROGRAMME

### Comprendre les principes de la propriété intellectuelle

- Que dit le droit français ? Européen ? Ailleurs ?
- Différencier les droits moraux et patrimoniaux (d'auteurs)
- Quelle est la nature fiscale des droits d'auteur ?

### Savoir protéger ses créations en fonction de leur nature

- Connaître l'INPI et les sociétés européennes et mondiales d'enregistrement des créations relevant de la propriété intellectuelle
- Comprendre les principes des dépôts (dessin et modèles, brevets, marques...)
- Comprendre qui doit enregistrer une création / une innovation / une commande auprès des bureaux d'enregistrement

### Les démarches auprès de l'INPI

- Le rôle de l'INPI
- Les répertoires
- La recherche d'antériorité
- Le dépôt de dessin et modèle
- L'enregistrement d'une marque
- L'enveloppe Soleau

### Identifier la valeur ajoutée des créations du designer

- Comment l'œuvre du designer crée de la valeur pour son client ?
- Mettre en place des indicateurs pour identifier la valeur ajoutée de son design
- Éduquer le client au respect des droits d'auteur

### SIMULATIONS

### Intégrer la nature des droits d'auteur

- Quel est l'acte générateur de la propriété d'une œuvre ?
- Pourquoi faut-il céder des droits d'auteur pour toutes ses créations de design ?

### EXERCICE PRATIQUE

### Justifier des droits d'auteur et les percevoir

- Maîtriser l'argumentaire pour vendre des droits d'auteur à un prix raisonnable
- Savoir facturer les droits d'auteur
- Comprendre comment les droits d'auteur doivent être cotisés

### MISE EN SITUATION (TRAVAIL EN BINÔME)

### Les outils de calcul des droits d'auteur

- Savoir se servir des barèmes et des coefficients
- Le Calculator

### SIMULATIONS

### Les documents de cession de droits

- Faire un devis de droits d'auteur
- Faire un contrat de cession de droits en intégrant tous les paramètres qui définiront le périmètre d'exploitation de l'œuvre

Programmation de la formation pour 2020		
-	janvier	2020
-	février	2020
-	mars	2020
-	avril	2020
-	mai	2020
-	juin	2020
2, 3	juillet	2020
-	août	2020
17, 18	septembre	2020
15, 16	octobre	2020
26, 27	novembre	2020
17, 18	décembre	2020

## LIEU DE LA FORMATION

AFD c/o Maison des photographes, 11 rue de Belzunce 75010 Paris.

## ACCÈS

Métro Poissonnière, Gare du Nord ou Barbès Rochechouard



Formation recommandée par l'Alliance France Design

